

OUI, j'ai de très bonnes raisons de soutenir le diocèse de Laval

1000
FOIS MERCI !

Association diocésaine
de Laval
27, Rue du Cardinal Suhard
BP 31225
53012 LAVAL cedex

Pour le Denier de l'Église, je fais un don de

50 € 80 € 150 € Autre montant : €

Mon mode de versement, au choix :

➔ J'établis un chèque à l'ordre de :
Association diocésaine de Laval – Denier
et je le retourne avec ce coupon dans
l'enveloppe ci-jointe ou par courrier libre à :

Association Diocésaine de Laval
27, Rue du Cardinal Suhard
BP 31225 _ 53012 LAVAL cedex

➔ Je choisis le soutien régulier par prélèvement
automatique. Pour cela, veuillez me contacter
mon Email :
mon n° de tél. :

**N'oubliez pas de renseigner
le PAVÉ : MES COORDONNÉES**

➔ Je choisis le don sécurisé et rapide par
Internet sur **www.1000bonnesraisons.com**

Je recevrai un reçu fiscal pour mon don.

Mes coordonnées ▼

Nom :

Prénom :

N° et rue :

Code postal : Ville :

Ma paroisse :

Courriel (facultatif) :

Tél. :

1000 BONNES RAISONS... QUELQUES REPÈRES



Quand je donne

100 €, je permets de rétribuer un prêtre pendant **2 jours**.

120 €, je permets la formation d'un séminariste pendant **2 jours**.

250 €, je permets de verser à un prêtre aîné un complément de pension pendant **1 mois**.

Nous sommes tous appelés à participer

Vous êtes baptisé, pratiquant régulier ou moins régulier ; vous reconnaissez en l'Église catholique un phare pour notre monde, un havre de paix et de joie pour de nombreux fidèles, un lieu de rencontre privilégié avec Dieu, alors vous êtes appelé à participer au Denier avec espérance et générosité. Vous contribuerez ainsi à la vitalité d'une Église humble au service de la rencontre entre Dieu et les hommes.

Déductions fiscales, encore une bonne raison de donner

Si vous êtes assujetti à l'**impôt sur le revenu**, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don au diocèse de Laval, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Entreprises : vous pouvez déduire de votre impôt sur la société 60 % de votre don dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires HT annuel.

Exemple, pour un don de 80 €

